

Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants : une réalité qui fait mal...

Référence : Malo, C. (2007). Les mauvais traitements psychologiques envers les enfants, pourquoi et comment en tenir compte dans la pratique en centre jeunesse. *Revue de psychoéducation*, 36 (2), 341-352.

Revu par Geneviève Riopel, Ph. D., psychologue

Les mauvais traitements psychologiques infligés aux enfants constituent un problème important qui, malheureusement, est encore trop souvent banalisé. Au Québec, ce n'est que depuis juillet 2007, avec l'entrée en vigueur du projet de loi 125, que cette forme de maltraitance est considérée comme un motif recevable de signalement à la Direction de la protection de la jeunesse. Pourtant, des études récentes révèlent que les mauvais traitements psychologiques sont l'une des formes les plus fréquentes d'abus et de négligence envers les enfants. La maltraitance psychologique est souvent associée à d'autres types d'abus et de négligence, mais peut aussi survenir seule. En outre, ses impacts sont au moins autant, sinon plus, dommageables que les autres formes de maltraitance. Une étude américaine révèle que les enfants victimes de négligence affective manifestent plus de symptômes de problèmes sociaux, affectifs, cognitifs, d'attachement et de développement que les enfants ayant été victimes d'autres types de maltraitance. Évidemment, les conséquences les plus désastreuses s'observent dans les cas où un même enfant a subi de multiples mauvais traitements, tant psychologiques que physiques. Cependant, des études mettent en relief que la majorité des conséquences négatives observées dans ces cas pourraient être attribuables aux mauvais traitements psychologiques.

Ce retard dans la reconnaissance de la maltraitance psychologique est certainement dû aux difficultés entourant la définition et le dépistage de cette problématique. On désigne aujourd'hui par mauvais traitements psychologiques toute conduite d'un adulte qui peut, selon nos connaissances et nos standards sociaux, entraîner des conséquences graves sur le fonctionnement comportemental, cognitif, affectif ou physique de l'enfant. Les impacts peuvent survenir à court ou à long terme. On parle de maltraitance sans égard à l'intention de l'adulte. En effet, il est possible par exemple que des mauvais traitements psychologiques soient infligés à l'enfant non pas dans le but de lui faire violence, mais par méconnaissance de ses besoins. Le dépistage de la maltraitance psychologique pose cependant des défis. D'une part,

contrairement à d'autres formes d'abus et de négligence, on ne peut la détecter uniquement à partir de ses conséquences négatives sur l'enfant puisque ses effets peuvent survenir ultérieurement. D'autre part, il est impossible d'établir une liste exhaustive des comportements adultes dommageables pour le développement psychologique de l'enfant puisqu'un même agissement peut s'avérer approprié ou relevant de la maltraitance selon le contexte dans lequel il s'inscrit. En effet, le comportement de l'adulte doit être analysé à la lumière des besoins et du stade de développement de l'enfant. De même, la fréquence du comportement potentiellement néfaste de l'adulte peut influencer sa portée. Une conduite parentale peut n'avoir que très peu de conséquences sur l'enfant si celui-ci y est soumis une seule fois, mais peut s'avérer très nuisible si elle est répétée régulièrement. En contrepartie, la fréquence d'un comportement n'est pas toujours à considérer puisque certaines conduites parentales sont hautement traumatiques même si elles ne surviennent qu'une seule fois. Devant la complexité du phénomène des mauvais traitements psychologiques, des auteurs ont tenté de dégager cinq grandes catégories : le mépris; la terreur; l'isolement social ou physique; l'exploitation ou la corruption; et l'indifférence aux besoins affectifs.

Sur le terrain, les intervenants jonglent avec les défis posés par le dépistage des mauvais traitements psychologiques. Ils sont appelés à reconnaître une problématique dont les balises sont encore à définir. Pour soutenir les cliniciens, Claire Malo (chercheure au Centre Jeunesse de Montréal – Institut universitaire) et Marie-Hélène Gagné (chercheure à l'Université Laval) ont élaboré en collaboration avec une équipe d'intervenants un outil pour faciliter le dépistage des mauvais traitements psychologiques envers les enfants : *Le Guide de soutien à l'évaluation du risque de mauvais traitements psychologiques envers les enfants*. Ce guide est divisé en deux principales sections. La première partie fait état de façon concrète de cinq profils familiaux dans lesquels des mauvais traitements à l'endroit des enfants sont susceptibles de survenir : le *Vilain petit canard*, le *Roi et son royaume*, la *Mère supérieure*, la *Parent brisé* et les *Feux croisés*. Chacune des dynamiques familiales à risque est présentée de façon détaillée et illustrée afin d'aider les intervenants à les reconnaître. La seconde partie met en relief quatre modes d'interactions parent-enfant typiques en situation disciplinaire ainsi que le niveau de risque y étant associé : le *Parent exemplaire et l'enfant affirmatif* (risque faible), le *Parent autoritaire et l'enfant obéissant* (risque modéré), le *Parent impuissant et l'enfant terrible* (risque élevé) et le *Parent dégoupillé et l'enfant yo-yo* (risque élevé). Chaque dynamique interactionnelle est détaillée. Des formations sur l'utilisation de ce guide sont disponibles à travers le Québec.¹ Une étude préliminaire révèle un haut niveau de satisfaction chez les intervenants ayant reçu la formation. Ce guide et la formation développée par le CJM-IU sont les premiers outils offrant aux intervenants québécois des repères en matière de dépistage de la maltraitance psychologique. Considérant l'ampleur de la problématique des mauvais traitements

¹ Les intervenants du CJM-IU intéressés par cette formation peuvent s'adresser à la Direction des ressources humaines de l'établissement. Les intervenants intéressés dans les autres CJ québécois ou dans les CSSS peuvent s'adresser à Madame Carole Nadeau de la Direction des services professionnels et des affaires universitaires (DSP-AU) au CJM-IU.

psychologiques et des défis que pose son dépistage, il importe de poursuivre les efforts de soutien aux intervenants dans leur travail sur le terrain.